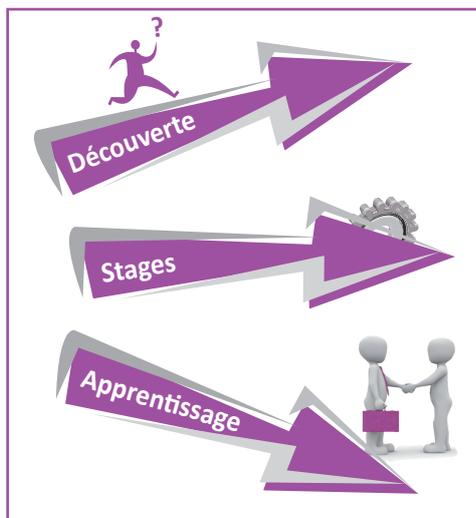


PARCOURS DE PRÉPARATION À L'APPRENTISSAGE

TON PROFIL

Tu as 15 ans ou plus et les cours au Collège ne te passionnent pas. Tu as envie de rentrer rapidement dans la vie active en signant un contrat d'apprentissage avec une entreprise pour apprendre un métier que tu auras choisi. Tu veux être aidé pour préparer ce projet.

Le
**PARCOURS DE PRÉPARATION À
L'APPRENTISSAGE**
est fait pour toi.



LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le **PARCOURS DE PRÉPARATION À L'APPRENTISSAGE** se déroule sur 1 année scolaire selon le principe de l'alternance avec au total 18 semaines de préparation au Lycée et 18 semaines de stages en entreprise.

Au Lycée, les semaines de 20 heures maximum permettent de construire son projet personnel à l'aide d'un encadrement spécifique et de consolider ses connaissances générales pour préparer son entrée en apprentissage. Au sein de diverses entreprises, les stages d'une durée de 30 à 35 heures hebdomadaires donnent l'opportunité de choisir au mieux sa future formation.

⚠ L'admission sur le parcours se fait sur dossier pour un nombre de places limité

LES VOLUMES HORAIRE D'ENSEIGNEMENT

Découverte professionnelle	3 h
Projet professionnel	5 h
Français	2 h
Histoire-géographie, EMC	3 h
Mathématiques	2 h
Anglais	1 h
Technologie	1 h
Éducation physique et sportive	2 h

18 semaines de stage en entreprise

LE CFG

Le Parcours de Préparation à l'Apprentissage ne prévoit pas l'examen du DNB. Toutefois, les candidats volontaires pourront être inscrits au CFG (Certificat de Formation Générale) qui valide les connaissances de base en français, mathématiques et vie sociale et professionnelle.

Diplôme

OBJECTIF

Le Parcours de Préparation à l'Apprentissage est un dispositif ouvert aux jeunes à partir de 15 ans*, prioritairement issus de Collèges REP ou REP+, en recherche d'une solution d'orientation, et qui souhaitent intégrer une formation par apprentissage en participant pleinement à la construction de leur parcours d'orientation.

MOYENS

- ✓ Module d'accueil en début d'année
- ✓ Aide à l'élaboration du projet individuel d'orientation
- ✓ Stages en milieu professionnel
- ✓ Consolidation des connaissances générales

POURSUITE D'ÉTUDES

- ✓ Certificat d'Aptitude Professionnelle
> par la voie de l'apprentissage exclusivement

* Dérogation possible. Prendre contact avec le Lycée

Lycée Antoine

5 rue de Longvic
21300 CHENÔVE

03.80.52.23.23
0211356k@ac-dijon.fr

lyc-antoine-chenove.eclat-bfc.fr